



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des douanes  
et droits indirects**

Le Havre, le 7 mai 2025

**Note  
aux opérateurs**

**Objet** : Droits de port sur marchandises transitant par le Roll-on/Roll-off (RORO) sous MRN ECS et procédure EAD.

Usuellement, les droits de ports sur marchandises couvertes par une déclaration d'exportation validée sur un bureau non havrais, et transitant par le RORO sous procédure EAD, sont perçues mensuellement à l'appui d'un état produit par S-ONE : le LOO8.

Il a récemment été constaté un dysfonctionnement spécifique à la procédure EAD susmentionnée, De ce fait, la perception des droits de port associés n'est plus assurée depuis le mois de juin 2024.

Afin de régulariser la situation, je vous invite à déposer auprès du bureau du Havre-Port / Pôle d'Accueil du Grand Public (PAGP) une déclaration globalisée de type DSM sur le modèle Cerfa 30-3067, laquelle reprendra tous les mouvements sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juin 2024 et le 30 avril 2025.

Je vous invite à vous rapprocher des équipes de la SOGET pour assurer le bon recensement des opérations concernées avant dépôt de votre DSM globalisée au PAGP. J'appelle votre attention sur le fait que seules les opérations à l'export sous procédure EAD sont concernées par cette régularisation et que votre DSM globalisée doit être déposée auprès du service avant le 6 juin.

Dans l'éventualité où le dysfonctionnement perdurerait sur le mois en cours et les suivants, il conviendra de déposer des DSM mensuelles ; ceci jusqu'à résolution de l'anomalie par les équipes de la SOGET.

Toute difficulté d'application sera signalée au pôle encadrement du Bureau du Havre-Port.

Le Directeur des Services Douaniers,  
Chef du bureau du Havre Port

Clément BONNET

DGDDI  
Direction régionale des Douanes du HAVRE  
Division du Havre Logistique  
195 chaussée du 24<sup>ème</sup> Territorial  
76 083 LE HAVRE  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par le PAGP  
Tél. : 09 70 27 41 50  
Courriel : [pagp-le-havre@douane.finances.gouv.fr](mailto:pagp-le-havre@douane.finances.gouv.fr)

Réf. :